Audit qualité interne

QSE - Santé et sécurité au travail -

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

En résumé

Que vous soyez certifié ou non, la mesure et le suivi de votre performance sont essentiels à votre système d'amélioration continue.
Cette formation est indispensable à votre pratique de l'audit.

Objectifs :

Acquérir la méthodologie et les techniques de l'audit qualité interne.
Adopter un comportement facilitant la communication lors de l'audit.
S'assurer de la compréhension, de l'application, de l'efficacité et de la pertinence du Système de Management de la Qualité de l'entreprise.
Réaliser des audits qualité internes.

Prérequis :

Connaître les principales exigences de la norme ISO 9001 (ou référentiels équivalents).

Participants :

Responsable qualité, technicien(ne) et assistant(e) qualité. Tout auditeur(trice) de l'entreprise.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le management de la qualité, la sécurité et l'environnement.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

1 035 €

Net de taxe par personne

O2 AUDITINTERN 15-D23

3 jours, soit 21 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

Le contenu

1. Rappel des principales exigences de la norme ISO 9001

2. Méthodes et techniques de l'audit interne

Les exigences de la norme ISO 9001 pour l'audit interne.
Les étapes de l'audit qualité interne.
Méthode de préparation de l'audit interne (exercices : rédaction des questions préparatoires).
Technique de réalisation de l'audit interne.
Méthode de restitution de l'audit interne.
La procédure d'audit interne et les documents associés.
Rédaction du rapport d'audit interne (exercice : rédaction d'écarts).
Suivi des audits internes.
Compétences de l'auditeur.
Le rôle de la communication dans l'audit.
Code de conduite de l'auditeur.

3. Etude de cas

Audit documentaire d'un processus.

4. Réalisation de l'audit interne

Jeux de rôle par binôme d'auditeurs.

5. Analyse des documents

Préparation des questions / points à auditer.

6. Réalisation de l'audit

Réalisation des entretiens.
Prise de notes.

7. Rédaction du rapport d'audit

Points forts, écarts.
Propositions d'amélioration.

8. Restitution de l'audit

Présentation des conclusions de l'audit.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.
Alternance d'apports théoriques et mise en application.
Travail en sous-groupes par binôme d'auditeurs.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.